

Paroisse Saint-Roch-en-Cabardès

Mgr Valentin, évêque de Carcassonne & Narbonne, a invité l'ensemble des paroissiens du diocèse à réfléchir collectivement à l'avenir de l'Église locale. Cette initiative s'inscrit dans la démarche synodale mondiale initiée par le Pape François, encourageant tous les diocèses à « marcher ensemble » et à associer tous les baptisés aux décisions qui engagent l'avenir de l'Église.

Deux phases pour cette démarche de consultation du diocèse de Carcassonne & Narbonne : après les assemblées paroissiales, il a été prévu que Mgr Valentin se rende dans chaque paroisse pour recueillir les conclusions des assemblées et poursuivre le dialogue avec les Équipes d'Animation Pastorale (EAP).

Quant à la première phase, chacune des quatorze paroisses du diocèse a été appelée à organiser une assemblée ouverte à tous les fidèles entre novembre et janvier 2026, afin de répondre à la question suivante :

« Quels seront les principaux lieux de la mission dans l'Aude dans 10 ans ? »

L'assemblée de la paroisse Saint-Roch-en-Cabardès, ouverte à tous, s'est tenue le dimanche 30 novembre 2025. Une bonne soixantaine de personnes a répondu favorablement à cette invitation, parmi lesquelles nous avons principalement retrouvé des fidèles déjà engagés auprès de notre communauté paroissiale. Nous soulignons l'atmosphère de prière, entretenue par tous, durant cette journée.

Cette synthèse, rédigée par l'EAP, entend recueillir les conclusions de la réflexion collective de cette assemblée paroissiale, cette réflexion portant sur le terrain global (diocèse) et sur le terrain local (paroisse), afin de poursuivre le dialogue avec Mgr Valentin lors de la seconde phase de sa consultation.

1. Une profonde mutation

L'évolution des statistiques diocésaines sur les seize dernières années laisse apparaître une profonde mutation de la pratique religieuse dans notre département de l'Aude :

	Baptêmes (total)	Mariages	Funérailles	Premières communions	Professions de foi	Confirmations
2009	1716	450	2760	600	214	185
2024	855	258	2633	298	95	275
	- 861	- 192	- 127	- 302	- 119	+ 90

Précisons qu'en ce qui concerne les baptêmes, si l'on se réjouit de voir une nette augmentation du nombre de baptême d'adultes, force est de constater que cette augmentation ne compense pas la baisse du nombre total de baptêmes, tous âges confondus, dans notre diocèse, puisque nous passons de 1716 baptêmes en 2009 à 855 en 2024, soit une baisse de plus de 50 %.

L'évolution des statistiques de la paroisse Saint-Roch-en-Cabardès sur les dix dernières années laisse apparaître un même *effondrement* :

	Baptêmes (total)	Mariages	Funérailles	Premières communions	Professions de foi	Confirmations
2014	127	20	177	38	19	30
2024	82	13	218	15	6	9
	- 45	- 7	+ 41	- 23	- 13	- 21

Ces données statistiques, factuelles, montrent bien l'urgence de la question : « Quels seront les principaux lieux de la mission dans l'Aude dans 10 ans ? »

2. Une diversité interne

La paroisse Saint-Roch-en-Cabardès s'étend des portes de Carcassonne jusqu'aux crêtes de la Montagne Noire, soit un vaste territoire regroupant 42 clochers. On peut parler d'un territoire scindé en deux entités différentes :

- la Montagne Noire, une zone de précarité peu peuplée, avec peu de services et mal desservie par les transports en commun, ce qui pénalise notamment la population âgée disposant de moyens de déplacement limités ;

- le Sud de la paroisse, constitué de communes plus peuplées (Villemoustaussou, Conques, Pennautier, Alzonne), où les habitants sont plus orientés vers les zones d'activité de Carcassonne ou de Bram, notamment pour des raisons professionnelles. En effet, ces communes sont entourées de zones pavillonnaires récentes, désertées en semaine ; les résidents travaillent à Carcassonne et sont peu impliqués dans la vie sociale (et religieuse) de la commune.

Il peut être utile de se faire une juste idée de l'espace paroissial en consultant le tableau suivant :

N°	Nom de la commune (clocher)	Population	Distance de Pennautier
1	Alzonne	1590	13
2	Aragon	476	6,9
3	Bagnoles	315	11,9
4	Brousses-et-Villaret	352	19,5
5	Caudebronde	220	24,1
6	Caux-et-Sauzens	1013	9,2
7	Conques-sur-Orbiel	2549	9,8
8	Cuxac-Cabardès	953	21,1
9	Laprade basse (commune de Cuxac)		31,6
10	Fontiers-Cabardès	467	23,2
11	Fournes-Cabardès	52	22,1
12	Fraïsse-Cabardès	104	12,4
13	Labastide-Esparbairénque	62	26,6
14	Lacombe	184	24
15	Laprade	116	34,7
16	Lastours	148	17,8
17	La Tourette-Cabardès	22	29,2
18	Les Ilhes	61	20,4
19	Les Martys	307	30,6
20	Limousis	124	20,1

21	Malves-en-Minervois	880	11,8
22	Mas-Cabardès	173	24,8
23	Miraval-Cabardès	55	32,3
24	Montolieu	829	13,7
25	Moussoulens	988	10,2
26	Pennautier	2875	0
27	Pezens	1598	5,4
28	Raissac-sur-Lampy	466	16,7
29	Roquefère	71	25,1
30	Saissac	909	21,5
31	Salsigne	388	14,5
32	Saint-Denis	511	20,7
33	Sainte-Eulalie	569	10,8
34	Saint-Martin-le-Vieil	214	19,6
35	Ventenac-Cabardès	959	4
36	Villalier	968	9
37	Villanière	147	16,6
38	Villardonnell	510	16,4
39	Villarzel-Cabardès	270	13,9
40	Villegailhenc	1687	6,2
41	Villegly	1227	13,3
42	Villemoustaussou	4434	4,3
43	Villesequelande	875	9,1

Dans ce contexte, force est de constater que nous avons du mal à « faire paroisse » : l'éloignement et les déplacements ne favorisent pas les regroupements, ceux-ci ayant d'autant plus de mal à se faire qu'**aucun village n'est un lieu naturel de convergence**.

Malgré tout, l'enclos Saint-Joseph (Villegailhenc), par sa capacité d'accueil et par ses salles, demeure précieux pour nos réunions et rencontres. En outre, le sanctuaire marial de Notre-Dame-de-la-Gardie (Conques), avec au moins une messe assurée une fois par mois pour les fêtes de la Vierge Marie, est un lieu de prières visible et connu de tous (même au-delà de la paroisse), et réunissant de plus en plus de fidèles.

3. Un manque de ressources humaines

Mgr Valentin, dans une lettre du 27 juin 2023 faisant suite à sa visite pastorale de la paroisse Saint-Roch-en-Cabardès, notait ce qui lui apparaissait comme un point fort de notre communauté : « la profondeur de votre enracinement dans le territoire du Cabardès, et la générosité avec laquelle vous y êtes engagés. » Dans cette même lettre, Mgr Valentin ajoutait : « Maintenir et déployer cet enracinement, pour accompagner les différentes mutations de l'Église sur votre territoire, c'est le cœur de la mission que je vous encourage à poursuivre. » Enfin, après avoir énuméré trois défis missionnaires, Mgr Valentin précisait : « Bien d'autres défis vous préoccupent légitimement, sans doute plus quotidiens, et j'ai conscience que ceux que je viens d'énumérer se heurtent à de difficiles questions de ressource et de renouvellement des bonnes volontés. »

Ces derniers mots nous amènent à réfléchir sur l'état de nos ressources humaines et de leur renouvellement, tant au niveau diocésain qu'au niveau paroissial.

La consultation de l'actuel annuaire diocésain montre qu'en l'état actuel des choses, dans cinq ans, notre diocèse n'aura que 9 prêtres de moins de 75 ans incardinés au diocèse de Carcassonne & Narbonne. Pour rappel, entre l'ordination presbytérale de Thibault Remaury en 2006 et l'ordination presbytérale de Christie Jan en 2025, dix-neuf années se sont écoulées sans aucune ordination d'un prêtre incardiné à notre diocèse. D'ores et déjà, sans les prêtres séculiers non incardinés au diocèse (*fidei donum*), il serait difficile d'assurer la présence de prêtres en activité dans chacune des quatorze paroisses du diocèse. Il est à noter que seule une minorité des 39 prêtres religieux et membres de sociétés de prêtres assure actuellement une charge paroissiale.

Seuls deux prêtres séculiers, incardinés au diocèse, assurent actuellement le service de la paroisse Saint-Roch-en-Cabardès : l'abbé Nicolas Bergnes (administrateur de la paroisse, par ailleurs vicaire général, résidant à l'évêché de Carcassonne) et l'abbé Christie Jan (prêtre associé résidant au presbytère de Pennautier).

Autant dire que l'implication du laïcat dans la mission paroissiale est une nécessité cruciale, tant pour notre diocèse que pour notre paroisse.

Or la présentation des différents services mis en œuvre dans la paroisse pourrait donner l'impression d'une grande richesse. Seulement, force est de constater que ces services sont exercés par des personnes relativement âgées qui, dans dix ans, se seront probablement retirées, sans être assurées d'une succession.

Aujourd'hui, ce sont souvent ces personnes âgées qui ouvrent les églises, les entretiennent, préparent les célébrations, notamment les messes et les funérailles. Ce sont ces mêmes personnes qui sont en lien avec la population locale.

La génération suivante (30-60 ans) n'est pas (ou plus) assez présente, et ce pour différentes raisons : d'abord parce que nous n'avons peut-être pas su les attirer dans nos services paroissiaux, ensuite parce que leur mode de vie et l'environnement sociétal ont profondément changé, et ce en une génération (grande mobilité pour le travail, occupations variées qui laissent peu de place à l'Église, loisirs nombreux). Cela crée un double problème : leur absence dans les services, mais aussi le fait qu'en conséquence leurs enfants ne fréquentent plus le catéchisme (nos statistiques montrent que les sacrements initiaux sont bien moins demandés).

De plus, ces services paroissiaux sont souvent trop cloisonnés (par des personnes qui

souhaitent garder leurs prérogatives actuelles ; même si, bien souvent, si ces personnes demeurent, c'est tout simplement que personne d'autre ne veut assumer leur charge), et n'ont pas de liens, d'échanges entre eux, pas assez d'accueil des jeunes (la difficulté de mise en place d'une messe mensuelle le samedi avec les jeunes de l'aumônerie, transformée depuis la rentrée en messe trimestrielle avec maintien d'une deuxième célébration à la même heure le même jour dans un autre clocher de la paroisse, en est une illustration).

A titre d'exemples, si l'on se penche sur quelques services de la paroisse Saint-Roch-en-Cabardès dans leurs spécificités, on trouve :

a) La pastorale des personnes en situation de handicap (PPH), soit trois structures à Pennautier et une structure à Cuxac-Cabardès, chacune étant aujourd'hui en attente de l'engagement de nouvelles personnes. En effet, il n'y a qu'une personne formellement engagée dans la PPH, sachant qu'elle est par ailleurs très peu disponible. Nous percevons également la nécessité d'une réflexion sur le fonctionnement de cette pastorale (les résidents ne sont en général pas mobiles et dépendent pour leurs déplacements de la disponibilité de leurs éducateurs). Cette pastorale nécessiterait que les personnes engagées aillent dans les structures.

b) Le Secours Catholique assure une présence sur quasiment l'ensemble du territoire au niveau de l'aide alimentaire avec des points fixes (4 points fixes : 20 bénévoles pour 100 familles aidées) et des tournées, mais également une aide administrative, du soutien moral et de l'assistance à l'enseignement, en lien avec d'autres organismes telle la Banque alimentaire et qui permet la réinsertion de personnes accompagnées qui s'y investissent ensuite.

c) Une catéchèse et une aumônerie très actives :

- Une catéchèse proposée en quatre lieux différents afin que les enfants puissent se nourrir de la Parole de Dieu, et ce malgré toutes leurs sorties extra-scolaires. La catéchèse dénombre 55 enfants, voire plus puisque ce nombre évolue au fil des mois.

- Une aumônerie au collège de Cuxac-Cabardès, tous les 15 jours (8 jeunes actuellement inscrits).

- Une aumônerie à l'Enclos Saint Joseph (20 jeunes dont certains fréquentent aussi l'aumônerie du collège), une fois par mois, qui amène les jeunes vers les sacrements (cette année, 2 recommençants, 2 catéchumènes, 3 demandes de baptême de collégiens).

- Une aumônerie complétée depuis peu par une pastorale assurée au lycée E. de Rodat (Pezens).

- Mais ces jeunes, une fois la confirmation faite, ne fréquentent quasiment plus l'aumônerie, et très rarement les célébrations sur la paroisse. Une fois le lycée terminé, ils partent pour la plupart en fac, à Toulouse ou Montpellier, et on ne les revoit plus (ou épisodiquement). Le lien n'est jamais fait avec les paroisses étudiantes, qu'elles soient situées sur Carcassonne, Toulouse ou Montpellier. Ce relais pourrait nous enrichir car ces jeunes reviennent souvent le week-end et pourraient faire bénéficier nos assemblées de leur dynamisme pour peu qu'on leur laisse une place... Il faut aussi accepter que nos lieux ne soient pas les leurs, et qu'ils se retrouvent plus facilement au sein de structures plus « jeunes ». Le tout est d'assurer le relais, pour dynamiser l'Eglise et non les « garder » jalousement pour

nous.

- Si l'on présentait brièvement les catéchistes, on parlerait de Chloé, une jeune femme de 25 ans, de Catherine et de Sabine (moins de 60 ans), de Laure et d'Odile (moyenne d'âge de 70 ans), de Martine et Brigitte (environ 80 ans).

d) Un groupe de 4 catéchumènes motivés et bien accompagnés (nos deux prêtres participent à l'animation des réunions du catéchuménat en compagnie de trois fidèles laïcs, dont un couple relativement jeune). Ces jeunes adultes sont en marche vers le baptême, mais il faudra voir s'ils s'investissent dans la paroisse *après* leur baptême, contrairement à leurs prédécesseurs.

e) La paroisse dispose actuellement d'un secrétariat actif et opérationnel (permanence au presbytère de Pennautier le jeudi après-midi), d'une **EAP, d'un notariat et d'un Conseil économique**. Mais, là aussi, ces instances sont souvent animées par des personnes âgées (la secrétaire de notre paroisse, relativement jeune, fait un peu figure d'exception). Il faut donc envisager le remplacement de ces ressources humaines, au risque d'une perte brutale des compétences et d'un vide difficile à combler.

f) La communication au sein de la paroisse est actuellement très bien assurée par l'administrateur et le secrétariat au travers de divers outils :

- horaires des messes et agenda des différentes rencontres, réunions (mensuellement) ;
- « L'info du jeudi » donnant des informations ponctuelles (hebdomadairement) ;
- par ailleurs, les différents groupes (rosaire, pastorale santé, catéchisme, aumônerie, etc.) communiquent également très bien en interne, et pour le tout par Internet, mais ces outils ne répondent (peut-être ?) pas aux moyens de communication des jeunes et laissent aussi de côté les personnes qui n'ont pas Internet.

Pour l'un d'entre-nous, nous n'aurions pas encore intégré le changement profond du système de communication. La notion « d'internet », cacherait selon lui de nombreux modes de communication. Certains utilisent les mails, d'autres préfèrent les SMS, sans parler de ceux qui privilégient, Facebook, Instagram, WhatsApp, etc. Chacun a son propre système de communication, ce qui entraîne un éclatement des collectifs. Sans doute faudrait-il que dans chaque village, ou dans chaque quartier soit présent un « médiateur » chargé de vérifier que l'info est bien parvenue à ceux qui sont concernés, qu'ils aient ou pas internet.

g) Les équipes de funérailles ont également leurs contraintes. En effet, le vieillissement de la population nécessite de s'adapter : les demandes de funérailles religieuses sont en augmentation (mais pour combien de temps ?) dans les villages (où les familles ont leurs caveaux). Cela demanderait des équipes nombreuses, disponibles en journée, de façon permanente, mobiles, mais force est de constater que nos équipes sont aujourd'hui réduites et composées de personnes relativement âgées. En outre, parmi ces laïcs, très peu acceptent de conduire une célébration d'obsèques. Enfin, nous constatons que, paradoxalement, plus les familles sont éloignées de la pratique paroissiale, plus elles sont demandeuses de funérailles assurées uniquement par des prêtres.

h) Les visites dans les EHPAD (Cuxac, Villalier, Saissac, Pennautier et Montolieu) nécessitent des déplacements et de l'assiduité mais, là aussi, ces visites ne sont souvent assurées que par quelques rares personnes, relativement âgées. Notons que des résidents demandent parfois le sacrement des malades, même si cela demeure rare. Quant aux messes dans les quatre premiers EHPAD susmentionnés, chacun de ces établissements bénéficie d'une messe au moins une fois par mois (résidents participants : une dizaine de résidents à Cuxac, une vingtaine à Pennautier, une trentaine à Saissac et à Villalier). Nous rappelons également la présence de la **clinique** « La Vernède » (Conques-sur-Orbiel), où trois personnes assurent ponctuellement des visites.

i) Dressons un bref portrait de nos EMP (Équipes missionnaires de proximité) :

- EMP Vallée-de-la-Dure : 9 personnes, moyenne d'âge 70 ans
- EMP Sainte-Barbe : 8 personnes, moyenne d'âge 70 ans (la plus jeune 64 ans)
- EMP La -Clamoux-Orbiel : 10 personnes, moyenne d'âge : 70-75 ans
- EMP Saint-Etienne : 10 personnes, moyenne d'âge 78-79 ans
- EMP Vallée-Fresquel-Trapel : « coquille vide »
- EMP Sainte-Madeleine ; 10 personnes, moyenne d'âge : 75 ans
- EMP Petit-Saint-Roch : 10 personnes dont 8 actives et régulières - la plus jeune : 66 ans

j) Nous dénombrons entre 60 et 70 personnes ayant suivi le parcours christologique proposé par le diocèse.

4. Les priorités

De ces constats découlent des priorités au niveau de la paroisse, en lien avec le diocèse :

a) Accompagner et soutenir les personnes engagées dans les services de visites de malades, de funérailles avec, au niveau de la paroisse, des rencontres régulières (pastorale de la santé, équipes de funérailles) et, au niveau du diocèse, des formations de visiteurs de malades, de même que des formations et des recollections pour les équipes de funérailles. Notons que les funérailles ont été identifiées comme un lieu de mission, car les personnes qui y assistent sont plus « présentes » pour la célébration, plus peut être que pour un mariage ou un baptême où l'on se déplace pour faire plaisir et pour les réjouissances qui suivent. D'où l'importance, dans notre paroisse rurale avec une moyenne d'âge plus élevée, de « soigner » cette mission.

b) Organiser la succession avec des parrainages afin de faire bénéficier les jeunes de l'expérience des anciens, mais force est de constater que les jeunes manquent à l'appel.

c) Quant aux Équipes du Rosaire (12 équipes mobilisent 150 priants) : un besoin de recollections paroissiales a été exprimé. Ces équipes constituent un lien, au niveau des communes, auprès de la population locale (connaissance des personnes malades à visiter), mais aussi avec les mairies (ouverture et entretien des églises, participation aux CCAS).

d) Il nous faut essayer d'attirer les « jeunes et les jeunes adultes » dans des services qui correspondent plus à leurs attentes, à leur mode de vie et à leur

disponibilité.

- **Les rassemblements diocésains** sont importants (catéchumènes, futurs mariés, journée du 11 octobre) : ils permettent de regrouper des personnes aux attentes communes et de créer des liens avec les personnes déjà engagées.
- Les **pèlerinages diocésains ou locaux** permettent de créer des liens ; il faut y favoriser la participation des jeunes car c'est souvent pour eux un premier pas au contact de personnes fragiles ou malades
- Certains d'entre-nous ont pensé **proposer aux jeunes des temps de visite, d'échanges, de rencontres** dans des EHPAD. Mais d'autres ont fait remarquer que le contact avec les personnes malades ne va pas toujours de soi pour les jeunes. Par ailleurs la disponibilité des grands jeunes et des jeunes adultes est souvent incompatible avec les horaires d'ouverture des EHPAD : à titre d'exemple, nous ne pouvons rencontrer les écoliers et les collégiens qu'à partir de 18 ou 19 h, d'où les difficultés pour rencontrer d'autres personnes, handicapées ou pas.
- Nous pourrions également proposer aux jeunes des visites commentées d'églises et de lieux culturellement riches (Saissac, Monastère du Buisson Ardent, etc.).
- Nous pourrions faire partager aux jeunes adultes des expériences dans des services paroissiaux :
 - participation à des actions de Secours catholique, du CCFD (bien que nous constatons que le CCFD n'ait pas une présence et une activité débordantes dans notre paroisse),
 - participation au catéchisme et à l'aumônerie afin de leur donner le goût de l'engagement.
 - organisation de rencontres lors de temps forts comme Noël ou le carême.

e) Au niveau de la paroisse, **les rassemblements** (assemblées paroissiales, recollections, rosaire) et les **fêtes particulières** (Noël, Veillée pascale avec des baptêmes de catéchumènes) permettent de « faire paroisse » car ils réunissent la communauté dans sa diversité, en particulier lorsque la messe intègre une entrée en catéchuménat, une étape du baptême. Cependant, tout ceci devrait être accompagné de temps de réflexion, d'échanges, de convivialité (repas, marche, balade), par exemple à l'enclos Saint-Joseph (où il semble y avoir une convergence assez naturelle du « premier cercle »).

f) **Nous devons continuer à privilégier la collaboration inter-paroissiale pour certains sacrements** (confirmations, confessions), **rassemblements** (journée des vocations) ou **services** (préparation au mariage).

En effet, le nombre permet de mieux motiver les jeunes, de prendre des contacts et de mutualiser les compétences des animateurs et des catéchistes. On pourrait privilégier des lieux forts (notons que Notre-Dame de la Gardie ne peut accueillir des moments forts lorsque des salles sont nécessaires. Certes, il y a les salles de catéchèse à Conques, mais c'est une perte de temps en raison des déplacements. L'enclos Saint-Joseph de Villegailhenc est plus adapté : il ne faut pas oublier que les enfants sont emmenés par les parents, il faut par conséquent privilégier un lieu facilement

accessible).

g) Les jeunes adultes devraient pouvoir s'investir dans des services tels que l'EAP ou le Conseil économique afin d'apporter leur expertise, leurs compétences. Il est certes nécessaire que les réunions leur soient proposées à des heures et moments qui leur conviennent. Mais encore faut-il d'abord trouver ces jeunes adultes et, le cas échéant, nous pourrions aviser.

h) Les assemblées paroissiales, initiées depuis peu, doivent être maintenues et à un rythme régulier. Elles pourraient constituer le Conseil pastoral qui, à ce jour, n'existe pas dans notre paroisse. Ce Conseil paroissial pastoral (CPP) serait le garant du suivi des objectifs et orientations de la paroisse. Il est à noter que la participation à notre assemblée paroissiale du 30 novembre a attiré quelques personnes que nous ne voyions pas jusque-là, ainsi que des jeunes parents. Cela montre leur intérêt pour ce mode de réflexion, ainsi que leur désir de s'investir.

En conclusion,

- A ce stade de sa réflexion collective, l'assemblée de la paroisse Saint-Roch-en-Cabardès du 30 novembre 2025 a su discerner des priorités missionnaires au niveau paroissial, tout en ouvrant autant que possible sa réflexion à l'ensemble de notre diocèse de Carcassonne & Narbonne.

- Cependant, un sain principe de réalité nous a mené à constater le peu de ressources humaines réellement disposées à affronter ces priorités à bras-le-corps dans l'Aude dans dix ans.

- En dernière instance, c'est donc *contra spem in spem*, « espérant contre toute espérance » (Rm 4, 18), que notre EAP s'apprête à poursuivre le dialogue avec Mgr Valentin, afin de répondre concrètement à cette question dont nous percevons l'urgence : « Quels seront les principaux lieux de mission dans l'Aude dans 10 ans ? »